



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-103999>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-103999

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-97317

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 01/09/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Europolia, agissant au nom et pour le compte de Toulouse Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 52886168500030

Ville : Toulouse

Code postal : 31010

Grouperment de commandes : Oui

Nom du coordinateur du grouperment : Toulouse Métropole, représentée par son mandataire Europolia

Département(s) de publication : 31

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement des espaces publics Lapujade sur Grand Matabiau, quais d'Oc.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'aménagement des espaces publics Lapujade sur Grand Matabiau, quais d'Oc. Les travaux à réaliser sont : - L'aménagement des espaces publics des Herbes Folles (opération 130027) ; - Travaux de requalification du jardin Lapujade comprenant l'aménagement définitif du secteur Chemin de Lapujade (opération 23902).

Critères d'attribution : Cf. Règlement de consultation

Section 4 - Informations rectificatives

- Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite obligatoire des lieux. Une nouvelle date de visite est programmée le mardi 23 septembre 2025 à 9h00. Le point de rendez-vous est situé devant le Relais Petite Enfance - RPE Lapujade au 33 Chemin de Lapujade, 31200 Toulouse. À l'issue de la visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre. Les marchés comportent : - Une part à

prix estimatif (cf. DQE) qui s'exécutera à compter de la réception de la notification de l'accord-cadre prescrivant le démarrage de la période de préparation pour les travaux objet du CCTP ; - Une part à prix unitaire avec un montant maximum définis au règlement de consultation qui s'exécutera par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Ces montants maximums ont été modifiés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2025